

COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MAI 2018

COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MAI 2018

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM, qui comprennent le bilan au 31 mai 2018, les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM au 31 mai 2018, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

ASBL CPA INC.

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹

Montréal, le 25 septembre 2018

¹ Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A129449

COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2018

	2018	2017
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
UQAM - Études-travail	530	6 498
Cotisations des membres	264 627	264 591
Dons	-	702
	265 157	271 791
 CHARGES		
Subvention - CPE Tortue Têtu	180 000	172 673
Salaires et charges sociales	50 523	49 375
Bourses	15 000	14 000
Activités	11 997	14 015
Frais de bureau	1 533	2 867
Assurances	1 399	1 399
Matériel d'activité	1 329	1 207
Déplacements et représentation	958	1 015
Amortissement des immobilisations	900	839
Honoraires professionnels	690	4 729
Publicité et promotion	632	343
Télécommunications	455	-
Loyer	409	-
Intérêts, pénalités et frais bancaires	331	302
Autres	290	848
	266 446	263 612
 EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(1 289)	8 179

COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM
ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2018

	2018		2017	
	Investi en immobilisations \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT	153	31 528	31 681	23 502
Excédent des produits sur les charges	(900)	(389)	(1 289)	8 179
Acquisition d'immobilisations	5 933	(5 933)	-	-
SOLDE À LA FIN	5 186	25 206	30 392	31 681

COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM

BILAN

AU 31 MAI 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	23 763	48 106
Cotisations des membres	36 813	29 196
Frais payés d'avance	701	564
	<u>61 277</u>	<u>77 866</u>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 3)	<u>5 186</u>	<u>153</u>
	<u>66 463</u>	<u>78 019</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 4)	36 071	46 338
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	5 186	153
	<u>25 206</u>	<u>31 528</u>
	<u>30 392</u>	<u>31 681</u>
	<u>66 463</u>	<u>78 019</u>
ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 5)		

APPROUVÉ

COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2018

	2018	2017
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	(1 289)	8 179
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	900	839
	(389)	9 018
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Cotisations des membres	(7 617)	6 291
Avance employé	-	500
Frais payés d'avance	(137)	-
Créditeurs	(10 267)	(2 417)
	(18 021)	4 374
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	(18 410)	13 392
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5 933)	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(24 343)	13 392
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	48 106	34 714
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	23 763	48 106

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MAI 2018

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM est un organisme sans but lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 9 janvier 2009.

Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

Le comité de soutien aux parents étudiants de l'UQAM vise à défendre les droits et intérêts des parents et futurs parents étudiants à l'UQAM;

veiller aussi à ce que les parents et futurs parents étudiants de l'UQAM puissent poursuivre leurs études dans les meilleures conditions qui soient étant donné les difficultés liées à leur statut de parent;

sensibiliser la population uqamienne aux réalités des parents étudiants et faire en sorte que les différentes parties de l'UQAM (administration, enseignants, étudiants, etc.) prennent conscience des difficultés liées au fait d'être parent étudiant et agissent en sorte d'améliorer leur condition;

améliorer la condition socio-économique des parents et futurs étudiants de l'UQAM;

offrir du soutien de toute sorte aux parents et futurs parents étudiants, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, dans le but de les empêcher de lâcher leurs études et de décrocher en raison de leur statut de parent et de

2- MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Cotisations

Les cotisations des membres sont constatées après l'encaissement et après que la date butoir pour les demandes de remboursements ne soit passée.

COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MAI 2018

2- MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Activités

Les produits d'activités sont constatés lorsque l'événement a eu lieu.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et les durées indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Mobilier et équipement	Amortissement Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Amortissement Linéaire	3 ans

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse et les cotisations à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs.

COMITÉ DE SOUTIEN AUX PARENTS ÉTUDIANTS DE L'UQAM

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MAI 2018

3- IMMOBILISATIONS

	2018		2017
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	7 467	2 281	5 186
Équipement informatique	1 811	1 811	-
	<u>9 278</u>	<u>4 092</u>	<u>5 186</u>
			<u>153</u>

4- CRÉDITEURS

	2018	2017
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	30 328	42 668
Salaires et vacances	5 210	3 166
À remettre à l'État	533	504
	<u>36 071</u>	<u>46 338</u>

5- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

En vertu d'un contrat échéant en 2022 avec le Centre de la Petite Enfance Tortue Têtue, l'organisme s'est engagé, sous réserve de la disponibilité des fonds, à effectuer des versements maximums futurs totalisant 560 000 \$ pour les prochains exercices. Les versements se détaillent comme suit :

	\$
2019	140 000
2020	140 000
2021	140 000
2022	140 000

6- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les débiteurs et les cotisations à recevoir. L'organisme comptabilise une provision quand il existe un doute quant à l'encaissement du compte à recevoir.

7- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.